



PROPOSITION DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR LA PÉRIODE 2008-2009

Plan Bleu
Centre d'Activités Régionales

Sophia Antipolis
June 2007

CAR/PLAN BLEU

PROGRAMME D'ACTIVITES PROPOSE POUR LA PERIODE 2008-2009

Les évolutions à moyen terme des activités du Plan Bleu sont développées dans les documents intitulés « Orientations stratégiques » et « Cadre d'intervention stratégique », qui constituent le principal fondement des présentes propositions pour le biennium 2008-2009.

La finalité du Plan Bleu est de produire de l'information et de la connaissance afin d'alerter les décideurs et acteurs sur les enjeux environnementaux et de développement durable en Méditerranée et de dessiner des avenir pour éclairer la décision.

- Pour le biennium 2008-2009, conformément à ses orientations à moyen terme, le Plan Bleu propose d'axer ses activités de composante du PAM sur :
- le développement d'un système d'informations géographiques et statistiques plus facilement accessibles, traitant des questions d'environnement et de développement durable en Méditerranée,
- la préparation d'un « rapport sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée », premier d'une publication régulière au service de l'information des Parties Contractantes,
- l'approfondissement des thèmes « développement rural », « tourisme », « urbain » et « transports », en cohérence avec le programme de travail de la Commission méditerranéenne de développement durable.

I. SYSTEME D'INFORMATION MEDITERRANEEN SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (SIMEDD)

La diversité des thématiques et problématiques liées au développement durable, les spécificités méditerranéennes, la profusion des sources de données actuellement disponibles, appellent la constitution d'un véritable espace de consolidation d'informations aujourd'hui beaucoup trop dispersées. En développant son système d'information, le Plan Bleu entend faciliter l'accès à un ensemble de données constituant le fondement des trois piliers du développement durable et illustrant les interactions entre ces trois piliers et ainsi contribuer à la stratégie d'information et de communication du PAM (INFOMAP).

Le SIMEDD sera un système multi-sources, souple et alimenté en continu en informations « fiables ». Il mettra l'accent sur trois types d'informations :

- 1) Des informations géographiques ;
- 2) Des données statistiques ;
- 3) Des métadonnées (Informations sur les données).

1. OBJECTIFS GENERAUX

Les travaux du Plan Bleu s'appuient sur des données et informations essentiellement collectées en fonction des besoins du moment.

L'objectif du Plan Bleu, tel que décrit dans son cadre d'intervention 2007-2015, est de consolider le Système d'Information Méditerranéen sur l'Environnement et le Développement Durable (SIMEDD), afin de le rendre aisément accessible à toute personne intéressée via une interface web.

Il s'agit notamment de mieux structurer et cadencer la collecte de ces données et informations afin de disposer d'un ensemble de données fiables et actualisées.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

2.1. Collecte et actualisation des données

Le Plan Bleu, à travers le SIMEDD, continuera à rassembler les données dispersées dans les nombreuses sources en privilégiant dans un premier temps les sources internationales pour consolider et actualiser un jeu minimum d'informations.

Les données spécifiques, non disponibles dans les systèmes nationaux et internationaux, nécessiteront des collectes auprès d'experts et/ou universitaires par l'intermédiaire de contacts directs ou d'études/expertises ad hoc.

2.2. Traitement de l'information

Les informations collectées seront présentées selon un format partagé et accessible et bien entendu harmonisé avec ceux retenus par les programmes internationaux (SDS, ISO, W3C, SDI) ou européens (Inspire)

Lorsque plusieurs sources seront disponibles, le SIMEDD permettra de gérer ces informations tout en aidant les utilisateurs à faire le choix en fonction de leurs besoins : pour les études régionales (méditerranéennes) et des comparaisons internationales (rating/benchmarking), les sources internationales qui publient de l'information déjà harmonisée et validée seront privilégiées. En revanche, ce sont les sources nationales qui seront conseillées pour les études locales concernant un seul pays.

Le SIMEDD facilitera le traitement des données à travers les fonctionnalités du Système d'Information Géographique et avec des requêtes prédéfinies pour le calcul et la représentation d'indicateurs.

L'actualisation du SIMEDD permettra au Plan Bleu de produire des publications en fonction des calendriers des activités thématiques et des échéances internationales comme celles d'Horizon 2020. Il permettra également de produire des publications plus classiques (rapports statistiques périodiques et atlas thématiques) qui seront également accessibles via l'interface WEB.

2.3. Aspects techniques

D'un point de vue technique, le développement du SIMEDD se basera sur une architecture Client/Serveur pour permettre des requêtes à l'aide d'une interface WEB dans les bases des données géographiques et statistiques (maintenues par le Plan Bleu). Ces requêtes permettront de réaliser, de manière interactive et conviviale, des tableaux, des graphes et des cartes et d'avoir accès aux métadonnées et aux différentes notes techniques.

Les solutions informatiques choisies privilégieront les logiciels standards utilisés dans des systèmes équivalents.

2.4. Activités prévues

Les activités prévues concernent d'abord une phase de développement qui débutera par des études techniques :

- Un bilan de l'existant : inventaire des informations statistiques et géographiques disponibles au Plan Bleu (statistiques sous forme de base de données, de tableaux, fichiers SIG, sources, ...),
- Une analyse des besoins des utilisateurs (utilisation de l'enquête « utilisateurs » auprès des parties contractantes et des partenaires internationaux),
- Une enquête « utilisateurs » au sein du Plan Bleu,
- Une étude technique avec une revue critique des systèmes similaires et des différents outils disponibles sur le marché.

Ces études seront suivies de la spécification et de la structuration des informations, puis de la conception du système et de sa mise en œuvre.

Après une phase de tests, l'utilisation interne et régulière du SIMEDD est prévue pour 2008 puis, en 2009, le système sera accessible via Internet.

2.5. Calendrier 2007-2009

2 ^{ème} semestre 2007	<ul style="list-style-type: none">▪ Inventaire des données existantes▪ Enquêtes utilisateurs▪ Etudes techniques sur les logiciels de bases de données, SIG et interface WEB▪ Choix des solutions techniques
1 ^{er} semestre 2008	<ul style="list-style-type: none">▪ Réalisation d'un prototype▪ Développement et test du système
2 nd semestre 2008	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise à disposition du Plan Bleu▪ Finalisation du système
2009	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en ligne de l'interface WEB (intranet et internet)▪ Actualisation régulière et systématique du SIMEDD et de ses produits

II. RAPPORT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN MEDITERRANEE

Visant à satisfaire une demande d'information régulière des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone, un rapport sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée (REDD) sera publié tous les deux ans avant la conférence des Parties Contractantes.

Ce rapport présentera :

- Une analyse des faits marquants et des progrès effectués en matière d'environnement et de développement durable dans l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée ;
- Un dossier thématique faisant le point sur une question d'importance pour la Méditerranée, avec approfondissement des enjeux ;
- Les produits relatifs aux indicateurs de développement durable et des annexes statistiques.

Le REDD s'appuiera notamment sur un ensemble de fiches « indicateurs » qui vise à suivre les progrès des pays en matière de développement durable et la mise en œuvre de la SMDD. Ces fiches synthétiques présenteront les analyses des tendances observées sous forme de tableaux, graphes et cartes, en se référant notamment aux actions et aux objectifs de la SMDD. Les fiches indicateurs seront actualisées régulièrement avec les données du SIMEDD et seront diffusées sur le site web du Plan Bleu.

Figurera également dans ce rapport une évaluation des progrès réalisés par les pays méditerranéens en matière de développement durable sur la base d'une analyse multicritère des indicateurs dont ceux de la SMDD. La publication du premier REDD, en français et en anglais, est programmée pour le 3^{ème} trimestre de 2009, sur support imprimé et sous forme de CD-ROM ou DVD. Outre la diffusion via éditeurs, le rapport sera aussi accessible sur le site Internet du Plan Bleu.

1.1. Calendrier 2007-2009

2007	Elaboration d'un premier jeu de fiches « indicateurs » puis actualisation régulière
2008	Evaluation multicritère des performances méditerranéennes sur la voie du développement durable
2009	Publication du premier rapport biennal sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée

III. ACTIVITES THEMATIQUES

1. DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DURABLE

L'espace rural méditerranéen se caractérise par sa grande fragilité écologique et socio-économique. Les problèmes de dégradation des écosystèmes et des ressources est d'une importance cruciale avec notamment la désertification (érosion, salinisation, déforestation,..), la perte de terres agricoles péri-urbaine de haute qualité et la dégradation de la biodiversité et des paysages. La pauvreté rurale et les problèmes environnementaux pourraient s'accroître avec la mondialisation et l'évolution vers le libre échange euro-méditerranéen. La mise en œuvre de stratégies et politiques de développement agricole et rural durable est indispensable pour réduire et anticiper les risques et pour mieux positionner l'agriculture et les espaces ruraux dans la mondialisation. Des projets de développement intégré cherchant à concilier protection et valorisation de l'environnement et développement humain et économique existent et demandent à être multipliés. La valorisation de la qualité méditerranéenne (produits, territoires, alimentation) et la promotion d'une agriculture productive et rationnelle représente une opportunité importante pour le futur.

1.1. Objectifs généraux

Engagées dès 2007, les activités sur le thème prioritaire « agriculture et développement rural en Méditerranée », menées en partenariat avec le CIHEAM, ont pour objectifs de :

- Produire une information facilitant le suivi et la mise en œuvre de la SMDD dans le domaine « agriculture et développement rural »,
- Accélérer la définition de stratégies et la mise en œuvre de politiques volontaristes de développement rural durable en montrant les avantages (économiques, environnementaux, sociaux) liés à leur développement,
- Identifier les points de blocage et leviers existants (ou potentiels) dans les politiques nationales, locales et au niveau de la coopération internationale, afin de progresser vers les objectifs de la SMDD,
- Suivre les évolutions de la région et des pays par rapport aux objectifs et orientations de la SMDD,
- Obtenir et valoriser les informations à trois niveaux : régional, national, local.

1.2. Objectifs spécifiques

1.2.1. *Etablir un bilan des progrès réalisés en s'appuyant sur*

- la documentation des indicateurs de suivi de la SMDD,

- la réalisation d'études régionales situant la région méditerranéenne dans son ensemble par rapport aux objectifs de la SMDD d'une part et par rapport au reste du monde d'autre part,
- l'analyse de la définition et de la mise en œuvre de politiques et programmes de développement rural durable dans quelques pays, accompagnée par un certain nombre d'exemples concrets de bonnes pratiques (études de cas),
- l'analyse de l'expérience de la coopération internationale en matière de développement rural durable (coopération régionale, aide au développement).

1.2.2. Permettre un partage régional des expériences en :

- organisant un atelier de travail pour discuter et finaliser le rapport régional présentant les politiques, programmes ou actions locales de développement rural mis en œuvre à différentes échelles territoriales : études/analyses régionales, rapports nationaux, études de cas ;
- participant à un séminaire régional visant à présenter et valoriser ce rapport régional après sa parution.

Formuler des recommandations sur les progrès à réaliser pour atteindre les objectifs stratégiques dans les pays et au niveau régional.

1.3. Activités prévues

1.3.1. Mobilisation d'un groupe d'experts pour :

- Définir une liste d'indicateurs de suivi de la SMDD sur le thème « agriculture et développement rural » ;
- Définir les thèmes d'études prioritaires des études régionales à réaliser pour favoriser le partage de bonnes pratiques au niveau régional ;
- Elaborer le cahier des charges pour les rapports confiés à des experts nationaux qui comprendront des études de cas ;
- Préciser les objectifs et conditions d'organisation d'un atelier de travail régional en 2008 ;
- Définir le contenu du rapport régional et identifier les partenaires à associer.

1.3.2. Travail sur les indicateurs prioritaires / complémentaires

Diffusion et documentation du jeu d'indicateurs

1.3.3. Rapports nationaux

Élaboration du cahier des charges pour les experts nationaux chargés de rédiger les rapports nationaux (ou d'en coordonner la rédaction) dans les pays volontaires. Eventuelles missions dans les pays pour appuyer la rédaction de ces rapports et contribuer à renforcer les contacts et dynamiques interministériels.

1.3.4. Analyses régionales

Définition de thèmes prioritaires, choix et suivi des experts ;

1.3.5. Organisation d'un atelier de travail régional

Début 2008 pour analyser et commenter les travaux des experts.

Les résultats de cet atelier régional seront présentés à la CMDD de 2008 et pourront faire l'objet de réunions d'examen dans les pays volontaires pour discussion sur les suites à donner au niveau national.

1.3.6. Rédaction d'un rapport régional

Le Plan Bleu et le CIHEAM rédigeront, avec l'appui d'autres partenaires régionaux, le rapport régional final dont le contenu pourrait être le suivant :

- Une synthèse régionale, articulée autour des objectifs de la SMDD (cadre), sur l'évolution des stratégies et politiques nationales, européenne et euro-méditerranéenne, et de leur mise en cohérence ;
- Des indicateurs renseignés au niveau national, facilitant l'appréciation et la comparaison des performances ;
- Des exemples de bonnes pratiques ;
- Des recommandations sur les progrès à réaliser pour atteindre les objectifs stratégiques.

La publication de ce rapport est prévue début 2009 et sa diffusion – en cinq langues - pourrait se faire par le CIHEAM dans le cadre de la collection *Mediterra*.

1.3.7. Organisation d'un séminaire régional de présentation du rapport final

Après la parution du rapport et pour le valoriser, un séminaire régional de présentation sera organisé par le CIHEAM, en partenariat avec le Plan Bleu.

1.4. Calendrier 2007-2009

Janvier 2007 – Juin 2008	<ul style="list-style-type: none">- réunion d'experts- identification de thèmes d'étude prioritaires,- choix des indicateurs,- élaboration du cahier des charges pour les experts nationaux impliqués dans la rédaction des rapports nationaux
juin 2007	lancement des analyses régionales et expertises nationales
début 2008	remise des travaux d'experts
1 ^{er} trimestre 2008	préparation du rapport intermédiaire
mars 2008	atelier régional, présentation et discussion du rapport intermédiaire
mai 2008	présentation des travaux à la CMDD

2 ^{ème} semestre 2008	remise du rapport final
début 2009	publication du rapport régional (<i>Mediterra 2009</i>) séminaire régional de présentation du rapport finalisé

2. TOURISME

Le tourisme en Méditerranée est un secteur dynamique en termes de croissance, de création d'emplois, d'apports en devises et de couverture de la balance des biens et services.

En 2005, les pays méditerranéens ont ainsi reçu 246 millions de touristes internationaux, soit 30,5 % du tourisme international mondial. Durant la décennie 1995-2004, certains pays méditerranéens ont connu une croissance moyenne annuelle très forte des arrivées internationales, comme la Croatie (20 % par an), la Syrie (15,7 %), l'Égypte (11,7 %), l'Algérie et la Turquie (10,1 %).

À l'horizon 2025, la fréquentation touristique nationale et internationale pourrait atteindre 637 millions dans les pays méditerranéens, dont 312 millions dans les seules régions côtières méditerranéennes.

Ces quelques données laissent deviner l'ampleur des pressions exercées par le secteur du tourisme sur l'environnement et les ressources naturelles ainsi que le potentiel de développement économique et social qu'il représente.

2.1. Objectifs généraux

L'un des 7 thèmes prioritaires de la SMDD est « la promotion d'un tourisme durable » dont les objectifs sont :

- Réduire les impacts territoriaux et environnementaux négatifs du tourisme, en particulier dans les destinations côtières existantes ;
- Promouvoir un tourisme durable, porteur de cohésion sociale et de développement culturel et économique, valorisant la diversité et les spécificités méditerranéennes et renforçant les synergies avec les autres secteurs économiques, notamment l'agriculture ;
- Accroître la valeur ajoutée créée par le tourisme revenant aux communautés locales et aux divers acteurs des pays en développement ;
- Améliorer la gouvernance pour le tourisme durable.

2.2. Objectifs spécifiques

Engagées depuis 2007, les activités du Plan Bleu sur le thème prioritaire « tourisme durable en Méditerranée » ont pour objectifs de :

- Produire une information facilitant le suivi et la mise en œuvre de la SMDD et des SNDD dans le domaine « tourisme durable » ;

- Accélérer la définition de stratégies et la mise en œuvre de politiques volontaristes de tourisme durable en montrant les avantages (économiques, environnementaux, sociaux) liés à leur développement ;
- Identifier les points de blocage et leviers existants (ou potentiels) dans les politiques nationales, locales et au niveau de la coopération internationale, afin de progresser vers les objectifs de la SMDD ;
- Suivre les évolutions de la région et des pays par rapport aux objectifs et orientations de la SMDD ;
- Obtenir des informations à trois niveaux : régional, national, local.

2.3. Activités prévues

Les travaux du Plan Bleu s'articuleront autour de deux axes : le premier concerne le bilan approfondi des progrès réalisés dans les pays au regard des recommandations sur le tourisme adoptées par les Parties contractantes en 1999 ; le second s'intéresse au profil de durabilité du tourisme, actuel et futur, en Méditerranée. Des études de cas bien ciblées (reprenant certaines destinations présentées en 1998 à l'atelier régional d'Antalya) montreront concrètement ce qui se passe sur le terrain. Tous ces travaux se baseront essentiellement sur les indicateurs de suivi de la SMDD dans le domaine du tourisme, avec en outre des analyses au niveau national ou régional pour comprendre les différentes situations du tourisme en Méditerranée. Un atelier régional sera organisé en avril 2008.

Le bilan approfondi des progrès réalisés sera mené dans différents pays, en mobilisant les experts du Groupe Tourisme du Plan Bleu. Les résultats, complétés par des analyses des politiques, constitueront des rapports nationaux qui seront présentés lors de l'atelier régional en 2008.

Le bilan de durabilité du tourisme en Méditerranée sera élaboré au niveau régional, à partir d'une part des indicateurs de suivi de la SMDD et, d'autre part, d'indicateurs composites (du type empreinte écologique) et de ratios quantifiant les pressions du tourisme sur l'environnement et les ressources naturelles. Ce travail s'étalera sur plus d'une année et les résultats préliminaires seront présentés à l'atelier régional de 2008.

Autant que possible, les études de cas viseront à actualiser les travaux effectués il y a dix ans. Lors de l'atelier régional de 2008, elles serviront à échanger des expériences, à diffuser les bonnes pratiques et à proposer éventuellement une remise à plat des recommandations.

2.4. Calendrier 2007 - 2009

1 ^{er} semestre 2007	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des indicateurs, préparation des termes de références des analyses nationales et d'une étude régionale - Recherche de partenaires
juillet 2007	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'un comité technique - Discussion et validation des indicateurs complémentaires de suivi de la SMDD et des termes de références
Septembre 2007	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des analyses nationales et de l'étude régionale

Février 2008	- Remises des analyses nationales - Résultats préliminaires de l'étude régionale
Mars 2008	- Synthèse des études nationales
Avril 2008	- Atelier régional
Mai 2008	- Présentation des travaux à la CMDD
2 nd semestre 2008	- Élaboration du rapport final - Publication

3. MOBILITE URBAINE

La question de la mobilité urbaine – des déplacements des personnes dans des espaces urbains en extension – s'inscrit dans le cadre plus large de réflexion sur les transformations de la ville et des modes de développement urbain. Le contexte en Méditerranée est caractérisé par une urbanisation rapide dans les pays des rives Sud et Est et par un étalement urbain dominant au Nord. Le type de croissance spatiale que connaîtront les villes dans les trois prochaines décennies déterminera ce que seront leurs consommations énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre dans la seconde moitié du siècle. Ces émissions n'auront pas la même ampleur selon que les villes du Sud convergent vers le modèle de ville étalée et polycentrique, aux longues distances, favorisant l'usage de l'automobile (Côte d'Azur) ou vers celui de ville dense et monocentrique, structurée par un urbanisme et une offre de transport privilégiant les transports en commun (Barcelone).

Quel sera l'avenir de la mobilité dans les prochains vingt ou trente ans ? Quelle est la prise en compte des enjeux environnementaux et de développement durable dans la planification urbaine et des transports ? Quelles réponses à l'œuvre pour contenir l'étalement urbain ? Quels défis les pouvoirs publics ont-ils à relever pour mieux articuler les politiques d'urbanisme et de transport à l'échelle des agglomérations ? Telles sont les principales interrogations auxquelles le Plan Bleu souhaite apporter des réponses.

3.1. Objectifs généraux

Engagée dès 2007, l'activité sur la mobilité urbaine a pour objectif de suivre les évolutions par rapport aux objectifs et orientations de la SMDD concernant la promotion d'un développement urbain durable en Méditerranée, et notamment la promotion d'une planification spatiale qui intègre les politiques des transports et l'extension des villes (§ 2.6. de la SMDD).

3.2. Objectifs spécifiques

L'objectif central est d'améliorer l'information et la connaissance sur les évolutions de la mobilité urbaine et les impacts, permettant d'alerter les décideurs et acteurs, et d'appuyer les diagnostics puis la conception, mise en œuvre et le suivi des politiques d'urbanisme et de transports.

Deux objectifs complémentaires sont également poursuivis :

- Favoriser le développement de l'expertise locale, en particulier de regards croisés des spécialistes Transports et spécialistes Aménagement urbain sur la question des déplacements urbains et périurbains ;
- Sensibiliser les décideurs, professionnels et autres acteurs locaux sur les impacts environnementaux et de développement durable des déplacements urbains et périurbains.

3.3. Activités prévues

Six études de cas sur la mobilité urbaine sont programmées en 2007-2008. Les expertises produites pour les six études de cas seront débattues lors d'ateliers locaux dans chacune des agglomérations étudiées. Ces deux actions permettront de disposer d'une base solide pour organiser un forum régional d'échange d'expériences sur la mobilité urbaine et le développement durable en Méditerranée, qui aura lieu en 2009. Les activités seront menées en partenariat avec INRETS, Banque mondiale (agence KNA MENA à Marseille), CODATU et MEDCITES.

3.3.1. Données et indicateurs pour analyser les tendances

Pour bien cerner les évolutions de la mobilité, deux sources d'information seront privilégiées : les enquêtes-ménages sur les déplacements, incontournables pour disposer de données fiables, mais aussi les études approfondies en général effectuées en préalable à la réalisation d'un schéma général de transports urbains ou d'un plan de déplacements urbains.

Une série de 10 indicateurs, pour la plupart déjà utilisés dans le rapport 2005 du Plan Bleu sur l'environnement et le développement en Méditerranée, sera renseignée à au moins deux dates. L'échelle à retenir est celle de l'agglomération élargie, voire de la région urbaine, selon les cas. Principaux indicateurs retenus :

- Indicateurs sur l'évolution des déplacements : nombre et flux des déplacements fréquents et notamment des navettes domicile-travail, répartition modale en fonction des espaces de résidence (ville centre, banlieue, périphérie...), trajets, budgets temps et budgets distance
- Indicateurs des densités urbaines, de la consommation énergétique des agglomérations et des transports urbains
- Indicateurs d'impact :
 - Changement climatique : émissions de CO₂, part des transports urbains et périurbains
 - Congestion : coûts monétaires des pertes de temps liées à la congestion
 - Transports publics et privés : performances respectives des systèmes de transports urbains, formels et informels, en termes de desserte, qualité des services, taux d'occupation et pollutions engendrées.

Le renseignement de ces indicateurs permettra aussi d'établir une typologie des villes fondée sur les densités et les distances de déplacements.

3.3.2. Des études de cas et des ateliers locaux

Six études de cas sur la mobilité urbaine seront réalisées, trois en 2007 et trois autres en 2008, avec l'appui d'experts consultants locaux. Dans chaque agglomération, un binôme, constitué d'un expert Economie des transports et un expert Aménagement urbain, sera mobilisé.

Le choix des agglomérations a été guidé par un double souci : inclure dans l'échantillon des grandes villes capitales mais aussi des métropoles secondaires, et disposer de données fiables sur une dizaine ou quinzaine d'années. Les études de cas 2007 porteront sur Tunis, Alexandrie et Istanbul ; pour 2008, la liste non définitive comprend Alep, Tripoli (Liban), Alger, Tanger. Ces études compléteront la démarche initiée par le Plan Bleu en 2005-2006, ayant porté sur Sfax, Batna, Barcelone et Aix-Marseille.

Les expertises produites pour les études de cas seront débattues lors d'ateliers à organiser dans chacune des agglomérations étudiées. Il s'agit d'ateliers de petite dimension et de courte durée à l'attention d'experts, élus et fonctionnaires locaux, pour mettre en discussion le résultat des expertises thématiques et la dimension développement durable dans la mobilité urbaine. Cette option méthodologique, déjà appliquée par le Plan Bleu en 2005-2006, s'est avérée très utile pour renforcer l'expertise locale.

3.3.3. Echange d'expériences

Un forum régional sur la mobilité urbaine et le développement durable en Méditerranée sera organisé lors du troisième trimestre 2009. Manifestation à vocation essentiellement stratégique, ce forum suscitera des communications des acteurs de terrain essentiellement et portera sur des thèmes transversaux définis à partir des résultats des études de cas. Il permettra aussi de faire connaître des pratiques et expériences locales traduisant une réelle prise en compte des préoccupations du développement durable dans les politiques de transport et d'aménagement urbain.

3.4. Calendrier 2007-2009

2007 : 1er semestre	- Recherche de partenaires, choix d'indicateurs, choix des agglomérations, identification des consultants locaux, préparation des termes de référence pour les études de cas
2e semestre	- Trois études de cas - Séminaire régional sur les déplacements urbains en Méditerranée (partenariat avec Banque mondiale, CODATU), au Maroc, décembre 2007
2008	- Trois études de cas - Six ateliers locaux - Première synthèse des études de cas et choix de thématiques transversales pour le forum 2009
2009	- Présentation des travaux à la CMDD - Forum régional sur la mobilité urbaine et le développement durable en Méditerranée - Rapport de synthèse

4. IMPACTS DES TRANSPORTS EN MEDITERRANEE

La Méditerranée a toujours été un espace d'échanges et de forte mobilité. Formidable instrument de libération (à travers le développement de la motorisation individuelle) et de développement économique, les transports exercent en même temps des pressions toujours croissantes sur l'environnement : émissions croissantes de gaz à effet responsables du changement climatique, consommation d'espace par le développement des infrastructures, dégradation de la qualité de l'air via les émissions polluantes dans l'atmosphère, nuisances sonores, rejets de polluants dans le milieu marin, mortalité routière, etc.

Alors que d'autres régions du monde commencent à prendre la mesure de cette contradiction (notamment l'Union Européenne), le développement des chaînes de transport, à travers notamment la libéralisation des échanges commerciaux, se fait en Méditerranée du Sud et de l'Est sans la mise en place des indispensables instruments régulateurs environnementaux et sociaux.

4.1. Objectifs généraux

Réfléchir à la mise en place de ces régulations à l'échelle régionale suppose le partage d'une vision commune des impacts du développement des transports sous leur forme actuelle. Cette vision doit répondre, en particulier, aux questions suivantes :

- Décèle-t-on un découplage entre développement de l'économie et développement des transports ?
- Quels sont les impacts environnementaux, sociaux et économiques du développement des transports en Méditerranée ? Quels sont les indicateurs les plus pertinents pour suivre ces impacts ? Quelle est la valeur de ceux-ci ?
- Quelle sera l'évolution de ces indicateurs ?

4.2. Objectifs spécifiques

Pour répondre à ces questions, des données telles que les émissions de gaz à effet de serre du secteur, l'estimation des coûts de congestion, la part des dépenses de transport dans le budget des ménages, l'emprise au sol des infrastructures de transport ou le niveau des nuisances sonores liées aux transports sont nécessaires. C'est l'ambition du Plan Bleu que de contribuer à les collecter et d'ainsi favoriser la mise en place d'un véritable système d'observation des transports en Méditerranée.

En effet, au delà des initiatives existantes, c'est d'un véritable outil d'analyse et de prospective du secteur dont la région a besoin. Le Plan Bleu propose donc de le dessiner pour organiser une veille permanente sur l'articulation transport / environnement et développement durable.

4.3. Activités prévues

Une série d'indicateurs régionaux et nationaux sera renseignée et analysée.

Ces indicateurs concernent notamment :

- l'évolution des déplacements et des trafics :
 - Trafic voyageurs et marchandises personnes en voyageurs-km et tonnes-km
 - Evolution du trafic et de sa composition, répartition modale...
 - Elasticité trafic / PNB
- les impacts environnementaux, économiques et sociaux des transports :
 - Changement climatique : émissions de CO₂
 - Pollution atmosphérique : émissions de COV, Nox et particules
 - Nuisances sonores : nombre de personnes affectées par une source sonore liée au transport supérieure à 55 dB
 - Congestion : coûts monétaires des pertes de temps liées à la congestion, en pourcentage du PIB
 - Emprise au sol des infrastructures de transport : en hectares et proportion de la surface du pays
 - Mortalité liée aux transports
 - Tonnages d'hydrocarbures et de produits polluants rejetés en Méditerranée par le trafic maritime
 - Poids des dépenses transports dans le budget des ménages.

Au-delà, l'approfondissement des méthodologies d'évaluation de certains indicateurs complexes (coûts de congestion ou tonnages déversés en mer, par exemple) permettra de mieux maîtriser certaines questions relatives au calcul économique des externalités.

Par ailleurs, des questions comme le découplage croissance des trafics / croissance des PIB, les impacts sur les espaces littoraux de la construction des infrastructures de transport et le suivi épidémiologique des impacts de certaines nuisances liées au transport feront l'objet d'analyses approfondies.

4.4. Calendrier

2008	<ul style="list-style-type: none">- Choix d'indicateurs- Travaux méthodologiques pour le calcul d'indicateurs complexes- Etude prospective sur le découplage dans le secteur des transports
2009	<ul style="list-style-type: none">- Analyse de faisabilité d'un observatoire méditerranéen transports/environnement- Consultation des partenaires potentiels- Atelier de restitution des travaux- Rapport de synthèse